

PROCÈS-VERBAL
SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL

5 AOÛT 2021
18H30

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la Ville de Montréal-Ouest tenue, le 5 août 2021, de manière virtuelle.

Présents:	Conseillers:	Monsieur Dino Mazzone	Siège 1
		Madame Elizabeth Ulin	Siège 2
		Madame Colleen Feeney	Siège 3
		Madame Maria Torres	Siège 4

Absent: Maire: Monsieur Beny Masella

Aussi présents: Maître Raffaella Di Stasio, Directrice générale
Maître Claude Gilbert, Greffier

Madame la Mairesse suppléante, Colleen Feeney, a agi comme présidente de la séance.
Monsieur Claude Gilbert, Greffier, a agi comme secrétaire de la séance.

NOTE Cette séance du Conseil fut tenue à huis clos et les membres du Conseil y assistaient de manière virtuelle conformément à l'arrêté ministériel numéro 2020-074 du 2 octobre 2020 du Ministère de la santé et des services sociaux (page 3, paragraphe 14).

1. Ouverture de la séance

Il fut proposé par Dino Mazzone, Conseiller, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

D'ouvrir la séance.

Adoptée à l'unanimité.
20210805-001

Mme la Mairesse suppléante déclara la séance ouverte à 18h45.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu:

D'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du jeudi 5 août 2021 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.
20210805-002

3. Projets de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Dino Mazzone, Conseiller et résolu:

- 1) D'accuser réception du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) tenue le 4 août 2021.
- 2) D'approuver tels quels, selon le PIIA, les plans suivants et présentés à cette réunion, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal:

Adresse	Projet
162 Strathearn N	Remplacement de deux fenêtres;
8022-8024 Avon	Remplacement de vingt-deux fenêtres;
124 Percival	Remplacement de l'escalier, du palier et de l'auvent avant, et installation de garde-corps;
152 Bedbrock	Remplacement de trois fenêtres;
96 Easton	Remplacement d'une porte sur le côté.

Adoptée à l'unanimité.
20210805-003

3. Acceptation d'un projet de règlement et choix d'une date d'assemblée publique de consultation – Règlement modifiant le plan d'urbanisme édicté par le règlement n° 2009-007 afin de remplacer la figure 8 nouveau plan d'affectation du sol et la figure 9 nouveau plan de densité – coefficient d'occupation au sol et hauteur du bâtiment

NOTE Les particularités de la procédure de consultation, qui dérogent aux dispositions usuelles de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (tout comme pour l'autre règlement dont il est traité à l'ordre du jour de la présente séance) sont prescrites par l'arrêté numéro 2020-049 en date du 4 juillet 2020 du Ministre de la santé et des services sociaux (page 5).

Il fut proposé par Dino Mazzone, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

1) D'approuver le projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme édicté par le règlement n° 2009-007 afin de remplacer la figure 8 nouveau plan d'affectation du sol et la figure 9 nouveau plan de densité – coefficient d'occupation au sol et hauteur du bâtiment.

2) De convoquer une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement, laquelle aura lieu par vidéoconférence le 30 août 2021 à 19h00.

3) De tenir en même temps une consultation écrite par laquelle la municipalité recevra les observations sur ce projet de règlement à compter de la publication d'un avis annonçant ladite assemblée jusqu'à la date où celle-ci aura lieu.

Adoptée à l'unanimité.
20210805-004

5. Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement pour un règlement modifiant le plan d'urbanisme édicté par le règlement n° 2009-007 afin de remplacer la figure 8 nouveau plan d'affectation du sol et la figure 9 nouveau plan de densité – coefficient d'occupation au sol et hauteur du bâtiment

Madame la Mairesse suppléante Feeney donna un avis de motion de la présentation, à une prochaine séance du Conseil, d'un règlement intitulé « Règlement modifiant le plan d'urbanisme édicté par le règlement n° 2009-007 afin de remplacer la figure 8 nouveau plan d'affectation du sol et la figure 9 nouveau plan de densité – coefficient d'occupation au sol et hauteur du bâtiment ».

Un projet de règlement fut déposé au Conseil et mis à la disposition du public.

6. Acceptation d'un projet de règlement et choix d'une date d'assemblée publique de consultation – règlement modifiant diverses dispositions du règlement de zonage n° 2020-002 et en amendant d'autres en conformité au plan d'urbanisme modifié

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu:

1) D'approuver le projet de règlement modifiant diverses dispositions du règlement de zonage n° 2020-002 et en amendant d'autres en conformité au plan d'urbanisme modifié.

2) De convoquer une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement laquelle aura lieu par vidéo-conférence le 30 août 2021 à 19h15.

3) De tenir, même temps, une consultation écrite par laquelle la municipalité recevra les observations sur ce projet de règlement à compter de la publication d'un avis annonçant ladite assemblée jusqu'à la date où celle-ci aura lieu.

Adoptée à l'unanimité.
20210805-005

7. Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement pour un règlement modifiant diverses dispositions du règlement de zonage n° 2020-002 et en amendant d'autres en conformité au plan d'urbanisme modifié

Monsieur le Maire Masella donna un avis de motion de la présentation, à une prochaine séance du Conseil, d'un règlement intitulé « Règlement modifiant diverses dispositions du règlement de zonage n° 2020-002 et en amendant d'autres en conformité au plan d'urbanisme modifié ».

Un projet de règlement fut déposé au Conseil et mis à la disposition du public.

8. Période de questions du public

La période de questions du public n'a pas eu lieu puisque la séance était tenue à huis clos conformément à l'arrêté ministériel 2020-074.

9. Levée de la séance

À 19h00, aucune question n'étant posée,

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Dino Mazzone, Conseiller, et résolu:

De lever la séance.

Adoptée à l'unanimité.
20210805-007

Colleen Feeney
Mairesse suppléante

Claude Gilbert
Greffier

Les annexes mentionnées au présent procès-verbal sont conservées aux archives municipales dans le dossier *Archives- 20210805*